

TRANSFERT DES MISSIONS

Jeunesse et Sports à l'Éducation Nationale

Dans une instruction du 14/01/20 relative aux aspects opérationnels du transfert des missions Jeunesse et Sports à l'Éducation Nationale, les secrétaires généraux des ministères sociaux, du ministère de l'Éducation Nationale et du

ministère de l'Intérieur confirment par écrit les engagements précédemment donnés oralement aux représentants des personnels JS. Les acteurs de terrain (préfets, recteurs et DASEN, directeurs régionaux et départementaux JSCS/PP) sont désormais officiellement chargés de les faire respecter.

Parallèlement, le ministère de l'Éducation Nationale est en train de rédiger un protocole d'accompagnement RH des personnels concernés par ce transfert, qui complètera celui qui a été élaboré par la DRH des ministères sociaux et en modifiera certains points. Le SNEP-FSU a activement participé à ces travaux, demandant notamment que le protocole indique clairement que les garanties concernant le maintien des indemnités des différentes catégories de personnels ne soient pas limitées dans le

temps, comme s'y est engagée la secrétaire générale de l'Éducation Nationale.

Pour l'instant, l'Administration a donc répondu favorablement à notre demande d'un cadrage national. Comme s'y sont engagé(e)s les ministres concerné(e)s, il s'agit de veiller à ce que l'identité « Jeunesse et Sports » soit préservée et que les agents conservent leurs missions, statuts et conditions d'exercice, tout comme leur rémunération.

Pour autant, pour que la création de ce pôle éducatif et sportif interministériel permette de renforcer les complémentarités JS + EN, dans le respect des cultures professionnelles de chacun, il est nécessaire qu'un maximum d'agents issus du réseau JS rejoigne les services JS de l'Éducation Nationale.

Or, le rapprochement JS+EN s'inscrit dans la réforme de l'Organisation Territoriale de l'État qui touche d'autres ministères, chacun essayant d'obtenir un maximum d'agents pour mettre en œuvre les politiques publiques dont il a la charge. Au niveau local, la répartition des moyens JSCS (humains et logistiques) se discute trop souvent uniquement entre la Cohésion Sociale et la Préfecture ; l'Éducation Nationale se doit donc d'intervenir pour que les arbitrages ne se fassent pas au détriment de Jeunesse et Sports...

Conforté dans ses orientations par les derniers résultats aux élections professionnelles à JS (scrutin du 05/12/19), le SNEP-FSU reste très mobilisé, aux côtés des personnels.

Plus d'infos sur : <http://www.snepfsu.net/mjs/index.php> ■

gwenaelle.natter@snepfsu.net



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DES SPORTS

TOUT VA TRÈS BIEN EN MACRONIE... POUR LES RICHES !

L'ensemble de la politique de Macron est organisé pour faire baisser la dépense publique, diminuer la pression fiscale sur les plus riches. Il veut faire de notre société une pale copie du système libéral anglais ou états-uniens en mettant fin aux solidarités : santé, droits chômage, retraites, services publics... car ce serait trop couteux, nous vivrions au-dessus de nos moyens ? Nous serions, en occupant la 7ème place économique mondiale, un pays qui ne pourrait pas se permettre le luxe du progrès social ? Vendre que la réforme des retraites est une mesure de justice sociale et le moyen pour garantir sa pérennité, relève de la provocation. Il nous est annoncé un déficit de 17 milliards d'euros en 2027 et donc, la seule façon de

juguler cette « hémorragie » serait donc la baisse des pensions et le report de l'âge de départ à la retraite. Il n'est pas question pour le pouvoir de toucher au « coût du travail », au nom d'une pseudo compétitivité des entreprises... et pourtant ce qui nous coute cher c'est le capital ! Le gouvernement, de par ses politiques économiques et fiscales, a privilégié les entreprises et les actionnaires, pour s'en persuader il ne suffit que d'apprécier la situation de notre champion national de la richesse accumulée, Bernard ARNAULT. Sa fortune a pris 30% en un an, pour passer de 69 milliards d'euros à 105 cette année, lui permettant de se hisser sur le podium mondial. OXFAM a chiffré ce que cette richesse représente pour disposer de

quelques comparaisons. Il faudrait mettre 8 000€ de côté chaque jour, depuis Louis XIV, pour disposer seulement de l'équivalent de 1% de sa richesse... c'est dire le décalage qui existe entre les premiers de cordées et le commun des mortels que nous représentons. Il faudrait que nous continuions de payer pour que cette oligarchie continue de prospérer. Il est temps d'inverser la machine qui fait ruisseler la richesse produite dans les mains d'une minorité qui nous coûte cher, très cher ! La seule réforme d'urgence qu'il y aurait lieu de mettre en œuvre, c'est celle de fiscalité, pour qu'enfin les revenus du capital contribuent à la solidarité collective. Les dégradations de notre modèle social sont la conséquence directe du rapport entre le



revenu du capital et celui du travail qui ne cesse de profiter aux plus riches. L'exigence de justice fiscale pour plus de justice sociale est plus que jamais à l'ordre du jour ! ■

polo.lemonnier@snepfsu.net